Délibération n°222/22 du 15/09/22

8. Domaines de compétences par thèmes 8.4. Aménagement du territoire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents: Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Christophe MOUTAUD, Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, MM. Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote: Mme Marie-France DALOT à Mme Armelle MARTIN, Mme Sabine ADRIEN à M. Christophe MOUTAUD, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Ludovic PINGAUD, Mme Françoise OTT à M. Henri LECLERE, Mme Véronique VADIC à Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Célia BOIRON à M. Alex AUCOUTURIER, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Philippe BAYOL, M. Pierre AUGER à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Philippe PONSARD à Mme Annie ZAPATA

<u>Etaient excusés</u>: Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoît LASCOUX, Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 38

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 12

Nombre de membres excusés : 5

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants: 50

Secrétaire de séance : Mme Annie ZAPATA

CONTRAT DE RURALITE, DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (C2RTE) PROPOSITION D'INSCRIPTION PROJET DE « CREATION/EXPERIMENTATION D'UN CENTRE DE SANTE A AJAIN »

Rapporteur: Mme Annie ZAPATA

Un nouveau projet est proposé pour intégrer le Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique (C2RTE) pour l'année 2022.

8. Domaines de compétences par thèmes 8.4. Aménagement du territoire

Intitulé du projet	Maîtres d'ouvrage	Budget prévisionnel	Note totale
Création / Expérimentation d'un Centre de santé à Ajain	Triple portage: commune d'Ajain / Association Bouge ton coQ / Association Médecins solidaires	506 297 €	14
Partenaires financiers	ARS / CPAM / Conseil Régional / DETR / FNADT / CA Grand Guéret		

Ce projet répond à la stratégie de territoire :

Axe 1 – Au nom de la qualité de vie, le Grand Guéret est agréable et permet l'épanouissement de chacun

- 1.3 Favoriser un accès aux soins pour tous
 - 1.3.1 Favoriser la présence de professionnels de santé

Il s'agit d'une expérimentation dont le démarrage est prévu pour l'automne 2022, instaurant un temps partagé entre plusieurs médecins volontaires au sein d'un centre de santé; un système de rotation (1 semaine, 1 fois par an, a minima) permettra d'apporter 6 jours sur 7 une permanence de soins essentielle. Le recrutement d'un(e) référent(e) favorise le suivi médical également facilité par des outils informatiques de suivi des dossiers de la patientèle. Cette rotation, favorisée par un accueil et une expérience qualitative pour les médecins, a pour objectif de générer une récurrence de séjours sur le site, voire une installation de l'un des médecins sur le territoire.

L'expérimentation se déroulera dans un premier temps, du 01/10/2022 au 31/12/2023.

Faisant suite à la demande des associations Bouge ton coQ, Médecins Solidaires et de la commune d'Ajain et compte tenu de l'intérêt communautaire de ce projet innovant sur la thématique santé, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

 de valider l'inscription de ce projet au Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique du Grand Guéret comme projet « mature ».

> Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Et ont signé les Membres présents

> > Pour Extrait Conforme Le Président

> > > 1

MUN

GRAND

Eric CORREIA

La secrétaire de séance

Annie ZAPATA

CRRTE de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret / Creuse Action n°209 : Création / Expérimentation d'un Centre de Santé par Médecins Solidaires à Ajain

1 - Maîtres d'ouvrage : Commune d'Ajain / Médecins Solidaires / Bouge ton coQ

2.1 - Description de l'action (objectifs)

Résultats attendus

Après la cessation d'activités du demier médecin, la commune recherche depuis plusieurs mois un médecin en remplacement ; Malgré des campagnes de promotion locale et nationale l'installation d'un nouveau praticien n'a pas abouti.

C'est ainsi qu'avec l'association Bouge ton CoQ, la commune a souhaité expérimenter un mouvement collectif de solidarités médicales en instaurant un temps partagé entre plusieurs médecins volontaires au sein d'un centre de santé; une association « médecins solidaires » salarie les médecins qui viennent 1 semaine 1 fois par an a minima et assure la coordination sur site; l'association Bouge ton coQ assure quant à elle le pilotage et le suivi de cette expérimentation afin de l'essaimer dans d'autres secteurs de France, dont la problématique de désertification médicale ne cesse de s'accroitre.

La commune d'AJAIN assure quant à elle la partie logistique, en mettant à disposition une structure cabinet médical équipé.

Il s'agit d'une expérimentation. Ce système de rotation permet, en demandant peu à beaucoup de médecins et non pas beaucoup à un seul, d'apporter 6 jours sur 7, une permanence de soins essentielle. Le recrutement d'un(e) référent(e) en ETP favorise le suivi médical également facilité par des outils informatiques de suivi des dossiers de la patientèle.

Cette rotation des médecins, favorisée par un accueil et donc une expérience qui sera très qualitative pour les médecins a pour objectif de générer une récurrence de séjours sur le site, voire une installation de l'un des médecins sur le territoire.

Lors de la réunion publique qui s'est tenue à Ajain, la population a manifesté un enthousiasme formidable.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

La Mairie d'Ajain met à disposition une structure modulaire qui accueillera le Centre de Santé.

Le Docteur Martial Jardel (et Médecins Solidaires) assurera le lien et la coordination des médecins qui seront présents et qui ont d'ores et déjà donné leur accord, s'assurera de la qualité du suivi médical.

L'association Bouge ton coQ apporte l'Ingénierie nécessaire au projet (juridique, logistique, informatique, coordination).

Le Centre de Santé a vocation à rayonner sur toute l'agglomération du Grand Guéret.

Commune d'Ajain :

Installation et équipement d'un cabinet médical (type bungalow) pour l'expérimentation : salle d'attente, bureau d'accueil, bureau et consultation médecin, salle de détente, WC

Médecins Solidaires :

La première Phase opérationnelle de l'expérimentation pour l'association Médecins solidaires se déroulera du 01/10/2022 au 31/12/2023 (15 mois). Et se poursuivra aussi longtemps que le besoin est là et que la qualité de la réponse apportée est assurée.

Recrutement d'un référent : 1 ETP en charge de l'accueil de la patientèle, de la coordination administrative et santé. Il sera l'interlocuteur privilégié vis-à-vis de l'écosystème local de santé et lors des transmissions entre 2 médecins.

Les médecins seront salariés par l'association et logés lors de leur présence sur le territoire (piste du gîte privilégiée).

Nombre de consultations prévisionnelles : 10/jours puis 15

Une charte Médecins solidaires est en cours de rédaction pour permettre une transmission facilitée dans le suivi médical des patients lors de la rotation des médecins.

Les médecins exerceront sur une durée de 5,5 jours / semaine et consacreront 0,5 jour à l'accueil du médecin suivant (en lien avec le référent).

Bouge ton coQ:

L'expérimentation pour l'association Bouge ton coQ porte sur une durée allant du 01/01/2022 au 31/12/2023 (24 mois).

L'association apporte l'Ingénierie pour le montage et la gestion du projet (juridique, logistique, informatique, coordination). 5 personnes sont affectées au projet sur 2022-2023 pour l'équivalent de 1,2 ETP/an environ (entre 40 et 160 jours) dont 1 médecin (le Docteur Martial Jardel) qui sera présent pendant les 3 premiers mois en plus du médecin présent 1 semaine afin de garantir le suivi/lancement de l'expérimentation.

3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur):

Axe 1 – Au nom de la qualité de vie, le Grand Guéret est agréable et permet l'épanouissement de chacun 1.3 Favoriser un accès aux soins pour tous

1.3.1 Favoriser la présence de professionnels de santé.

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités

Accueil de professionnels de santé, permettant un accès aux soins pour une partie de la population sur l'est du territoire, qui ne disposait plus d'une offre de soins de proximité (départ de médecin à la retraite). Connaissance et découverte du territoire pour des médecins extérieurs leur permettant d'expérimenter l'exercice sur le territoire du Grand Guéret et d'envisager une éventuelle installation (création d'un réseau).

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)

3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur):

Attractivité / Cohésion sociale / Bien-être

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :

Santé et soins / Innovation, créativité, recherche / Cadre de vie et environnement professionnel

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement Coûts par grands postes de dépenses		
Commune d'Ajain (Coûts HT) :		
Location cabinet médical modulaire fin 2022/2023	32 336	
Maitrise d'œuvre, études	2 280	
Rampe PMR	5 533	
Terrassement, raccordements (électricité, eau/assainissement, réseaux téléphonie)	20 896	
Mobilier médical et mobilier cabinet	18 195	
Matériel informatique	A chiffrer	
Sous-total:	79 240	
Médecins Solidaires (sur 15 mois) :		
Prestations de services (gestion des paies, véhicule)	16 000	

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20220915-222_22-DE Date de télétransmission : 19/09/2022 Date de réception préfecture : 19/09/2022

Total	506 297
Sous-total:	162 932
Charges sociales	38 000
Rémunération des personnels	94 000
Déplacements, missions	10 000
Prestations de services (conseil juridique, création des outils de communication)	20 932
Bouge ton coQ (sur 24 mois):	
Sous-total:	264 125
Imprévus liés à l'expérimentation	26 912
Charges sociales	53 800
Rémunération des personnels	134 500
Déplacements, missions	12 000
Locations (hébergement)	15 000
Autres fournitures	2 550
Achats matières et fournitures	3 363

4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels

Cf Cerfa

4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels

4.4 – Dépenses induites

4.5 – Coût global de l'opération Somme £ 4.1 à 4.4

506 297 €

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement		
Commune d'Ajain :		
Région Nouvelle-Aquitaine (sur fonctionnement - location bungalow)	30 319	
DETR	à compléter	
CA Grand Guéret (fonds de concours)	14 070	
Reste à charge commune		
Sous-total:	79 240	
Médecins Solidaires :		
ARS	65 000	
CPAM	30 000	
Région Nouvelle-Aquitaine	44 000	
Consultations	125 125	
Sous-total:	264 125	

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20220915-222_22-DE Date de télétransmission : 19/09/2022 Date de réception préfecture : 19/09/2022

Bouge ton coQ:	
FNADT	113 200
CA Grand Guéret (sous réserve)	20 000
Fonds propres	29 732
Sous-total:	162 932
Total Total	506 297

5 - Autres partenaires :

Département

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

Septembre 2021 à janvier 2022 : Conception de l'innovation et validation juridique auprès des différents opérateurs

Janvier 2022 à avril 2022 : Choix du lieu de la première expérimentation Mai 2022 à août 2022 : Création du collectif des partenaires et COPIL Août 2022 à septembre 2022 : Validation des soutiens financiers

Septembre 2022 : Embauche du référent

Octobre / Novembre 2022 : Préparation opérationnelle et lancement du Centre

Novembre/janvier 2023:

Lancement du centre avec présence de 2 médecins Campagne de recrutement de nouveaux médecins Réunion mensuelle d'évaluation et de suivi des indicateurs Suivi qualitatif de l'accueil des médecins sur place Travail de notoriété auprès des instances de soins territoriales

Février à juin 2023 :

Campagne de recrutement des médecins Campagne de communication sur l'expérimentation Analyse des retours d'expérience des médecins 1 réunion par mois de suivi global

Juin 2023 à fin 2023 :

Mise en perspective de l'expérimentation et mesure d'une possible duplication

7 - Indicateurs :

Nombre de consultations Population touchée (Age, Géographie) Satisfaction de la population

8 - Commentaires: